

Ecoles

Introduction

Tout va bien, ... pour l'instant !

Une nouvelle loi scolaire votée par le peuple en septembre, une harmonisation scolaire romande voulue depuis longtemps, un remaniement de la loi sur l'enseignement spécialisé, l'introduction de nouveaux moyens d'enseignement dans la plupart des disciplines, un nouveau plan d'études romand, ..., autant de défis que nous sommes prêts à relever et de « chantiers » qu'il s'agira de mener à terme.

L'école bouge ou plutôt l'école évolue et c'est tant mieux. S'il existe un secteur qui doit s'adapter en permanence, voire même anticiper l'évolution toujours plus rapide de la société, c'est bien celui de la formation.

Mais voilà, cette mutation demande un investissement énorme de la part de tous les acteurs de l'école, les enseignants en premier lieu bien sûr. Nous attendons donc impatiemment de découvrir le nouveau règlement d'application de la loi scolaire, qui va donner le cap, qui va définir le cadre dans lequel nous allons évoluer durant ces prochaines années.

Quelles seront les normes concernant les effectifs des classes, comment allons-nous intégrer les élèves en grandes difficultés scolaires ou présentant un handicap, quelle formation les enseignants recevront-ils pour appliquer le nouveau plan d'études et utiliser les nouveaux moyens, qu'en sera-t-il de la nouvelle voie secondaire générale et des niveaux dans les disciplines du français, des mathématiques et de l'allemand, comment pourrons-nous assurer l'apprentissage de l'anglais dès le milieu du deuxième cycle primaire déjà, à quel type de maîtres sera confié l'enseignement des disciplines spéciales en 7^e et 8^e années (nouvelle dénomination Harmos), comment allons-nous gérer les surcoûts engendrés par toutes ces nouveautés, notamment au niveau des fournitures scolaires, comment allons-nous gérer les ressources humaines avec des maîtres pas forcément « formatés » pour cette nouvelle réforme ? Ce ne sont là que

quelques-unes des nombreuses questions que se posent la plupart des conseils de direction des établissements scolaires...

Les réponses vont nous parvenir d'ici à ces prochains mois. Nous n'avons qu'un seul souhait, à savoir que les moyens mis à notre disposition soient à la hauteur des ambitions clairement affirmées par le monde politique: UNE MEILLEURE ECOLE, moins élitiste, plus performante, plus équitable pour l'ensemble des élèves, une école qui donne à chacune et chacun les mêmes chances. Beau discours me direz-vous et vous avez raison !

Ne nous leurrions pas, l'égalité des chances n'est pas la même pour tous et le milieu socioculturel et familial dans lequel évoluent les enfants reste déterminant. Notre objectif doit prioritairement rester la diminution de ces différences, en offrant plus aux enfants qui ont le moins, tout en sachant qu'il est impossible à l'école de rétablir un quelconque équilibre. Cela ne serait que pure fiction...

Nous espérons ainsi que les « décideurs » sauront rester proches de la réalité du terrain et que, contrairement à ce qui s'est passé lors de la réforme EVM de 1996, ils sauront nous proposer des solutions applicables et, SURTOUT et AVANT TOUT, qu'ils nous donneront les moyens de leur mise en œuvre.

Je le dis pratiquement chaque année et je ne me lasse jamais de le répéter:

L'école a un prix et nous ne pourrions en aucun cas faire mieux avec la même chose ou, pire encore, avec moins !

Serge Lugon, directeur



Traditionnel lâcher de ballons de fin d'année scolaire

AUTORITÉS SCOLAIRES

Conseil d'établissement

Le conseil d'établissement est constitué comme suit (législature 2011-2016):

Secteur « Autorités »

- *Présidente:*
Mme Pascale Manzini,
Conseillère municipale
- *Vice-présidente:*
Mme Catherine Gauchoux
Conseillère communale
- M. Jean-Luc Roggo
Conseiller communal
- M. Jorge Ibarrola
Conseiller communal.

Secteur « Écoles »

- M. Serge Lugon, directeur
- Mme Isabelle Costa Rubin,
doyenne primaire
- Mme Mireille Olivet,
enseignante primaire
- M. Romain Bérard,
enseignant secondaire.

Secteur « Parents »

- Mme Clémentine Hubleur
- Mme Maïté Perez Chevallaz
- Mme Karine Vernez Thomas
- Mme Barbara Schlittler.

Secteur « Sociétés civiles »

- M. Giuseppe Biancaniello,
centre de jeunes
- M. Aïtor Ibarrola,
commission d'intégration et d'échange
suisse-étrangers
- M. Vincent Guyaz, pasteur
- Mme Natacha Allenbach, APE.

Secrétaire:

- Mme Sylvette Menétrey

Le conseil d'établissement de la législature 2009-2011 a siégé à 2 reprises, soit les:

16 février 2011 et 18 mai 2011.

Le conseil d'établissement de la législature 2011-2016 a siégé à 2 reprises, soit les:

11 octobre 2011 (élection secteurs parents et sociétés civiles) et 23 novembre 2011.

Sujets abordés:

- Sécurité sur le chemin de l'école.
- Fêtes de fin d'année scolaire.
- Groupe multiculturel.

Différents groupes de travail ont été constitués pour traiter des sujets évoqués en conseil d'établissement. Le règlement du conseil d'établissement ne donne cependant pas ou peu de pouvoir décisionnel au conseil d'établissement. Dès lors, toutes les propositions en lien avec l'école doivent être étudiées par la direction des écoles, à qui généralement appartient la décision finale.

DIVERS

Camps de ski et de sport

6 camps de ski ont été organisés, dont 5 dans le chalet des Alouettes à Morgins et 1 à Plan Sépey. En tout 223 élèves y ont participé.

La 29^e édition de la **traversée du Jura** réservée aux classes de 8^e VSB/VSG/VSO, s'est déroulée du 5 au 9 septembre 2011 dans de bonnes conditions. Comme à l'accoutumée, une totale réussite.



Les crêtes du Jura

École à la montagne

Seules quatre classes des degrés CYP1 et CYP2 ont bénéficié d'un court séjour à la montagne dans le chalet des Alouettes à

Morgins. En effet, en raison de travaux importants de réfection du chalet, les camps se déroulant de mai à décembre ont dû être annulés.

Prévention routière

En raison d'une réorganisation interne du service de la prévention routière de la Gendarmerie vaudoise, les élèves des degrés 3 à 9 n'ont pas suivi de leçons sur les règles de la circulation et les dangers de la route. Les élèves du cycle initial et du cycle primaire 1 ont été quant à eux orientés par la Police de l'Ouest lausannois.

Transports scolaires

Le bus scolaire, conduit par M. Gérald Christen, transporte 4 fois par jour les élèves de la classe de développement primaire de leur domicile au collège de la Coquerellaz, ainsi qu'une dizaine d'élèves du cycle initial du collège d'Epenex également au collège de la Coquerellaz, ceci en raison d'équilibrage des effectifs.

Il assure en outre une multitude de déplacements entre les différents bâtiments scolaires, qu'il s'agisse de classes complètes (cours de rythmique et de natation, visites médicales, contrôles dentaires, etc.) ou de petits groupes et même parfois d'élèves isolés (français intensif, rendez-vous au service psychopédagogique, etc.). Le bus scolaire est également utilisé pour le transport des fournitures scolaires du Pontet vers les différents collèges périphériques primaires.

Cours de français intensif



Les élèves arrivant dans nos classes de l'établissement primaire et ne parlant pas le français ont la possibilité de suivre des cours mis en place durant toute l'année scolaire selon un nombre d'heures adapté aux besoins de chaque élève. Ces cours sont dispensés par Mme Roxane Delmonico au collège d'Epenex pour le CYP, ainsi que par Mme Sara Guignet qui se rend dans les autres collèges. Mmes Line Meystre et Antoinette Lecoultre se déplacent dans les collèges pour sensibiliser les plus jeunes élèves allophones du CIN au français.

Dans l'établissement secondaire, il existe un groupe d'accueil sous la responsabilité de Mme Stéphanie Rouiller. Selon un horaire personnalisé établi d'entente avec le maître de classe, les enfants non francophones se retrouvent ensemble pour l'apprentissage de notre langue. Ils regagnent leur classe respective le reste du temps.

Devoirs surveillés – études surveillées

Trois jours par semaine (lundi, mardi et jeudi), des séances de devoirs surveillés sont organisées pour les élèves des degrés 1 à 4 ne disposant pas d'un encadrement familial suffisant. Les parents ont la possibilité d'y inscrire leur enfant pour une heure ou une heure et demie. Une participation financière symbolique leur est demandée, la commune assumant la plus grande partie des frais.

Au secondaire, des études surveillées sont proposées pour les élèves du cycle de transition (CYT) et des degrés 7 à 9 en voie secondaire à options (VSO) du mois d'octobre au mois de mai. Cette prestation est gratuite pour les parents et entièrement prise en charge financièrement par la commune.

Animations, spectacles et manifestations

Parmi les nombreuses activités organisées cette année, les élèves de notre établissement ont notamment pu participer ou assister aux manifestations et spectacles suivants:

- Animation de l'Association romande pour la prévention de la violence « Patouch » pour les classes de 3^e et 4^e années.
- Opération « Pommes à la récréation » pour les élèves des degrés -2 à +9.
- Cours d'éducation sexuelle pour les classes CYP2/4, DEP, CYT6, 8VSB, 8VSG, 8VSO et DES.
- Prévention de la délinquance juvénile pour les classes du CYT6.
- Prévention des dépendances pour les classes des degrés 5 à 9 et DES.
- Animation informatique « Découverte du Master cantonal et activités informatiques » pour les classes du CYP1.

- Tournoi « balle brûlée » pour les classes CYP1/2.
- Visionnage du film de l'aventurier Xavier Rosset « Le Robinson suisse » pour les classes de 7VSB, 7VSO, DEPS et DES.
- Animation PICO « L'eau et moi » pour les élèves de 2^e année enfantine.
- Journées sportives des classes du CYP2 et du CYT.
- Animation du groupe de prévention des accidents par morsures (PAM) pour trois classes du CYP1/1 et une classe du CYP1/2.
- Journée de l'élégance.
- Spectacles de la semaine artistique « Ecublens fête la musique » avec la participation du groupe théâtre, de chant en mouvement et des deux chœurs des écoles.
- Joutes sportives secondaires.
- Promotions à l'Espace Nicollier, avec la participation de Mme Hélène Bruller, illustratrice.
- Cours de prévention routière pour les classes CIN à CYP1 (PoOuest).
- Journée internationale « A pied à l'école » pour les classes des degrés -2 à +4.
- Journée « Work-shop sport-alimentation » pour les classes du CYT5.
- Salon des métiers et de la formation pour les classes des degrés 8-9 VSO/VSG.
- Visite aux salines de Bex pour la classe de 7VSG.
- Journée du lait à la récré pour les élèves du collège d'Epenex.
- Journée « Futur en tous genres 2011 » (anciennement JOM) pour les classes des degrés 5 à 7.
- Concert de l'Orchestre de la Suisse romande (OSR) « Casse-noisette » pour les classes CYP2/35, CYP2/41 et CYP2/43.
- Spectacle de Gospel « The Brown Sisters of Chicago » pour les classes des degrés 7 à 9.
- Spectacle du chanteur « Gaëtan » pour les classes du CIN et du CYP1.

- Tournoi sportif de Noël pour les classes de 8^e, 9^e et DES.
- Chantée de fin d'année animée par les chœurs primaire et secondaire.

FOURNITURES SCOLAIRES

Inventaire de l'économat:

- **Stock fin 2010:** Fr. 137'091.00
- **Stock fin 2011:** Fr. 162'133.05
- **Augmentation du stock:** Fr. 25'042.05

L'augmentation du stock est due à un grand nombre de nouveau matériel dont le prix est beaucoup plus élevé que le précédent (histoire, mathématiques, etc.).

Comparaison des trois dernières années:

	2009	2010	2011
Factures	207'481.80	205'511.65	219'991.25
Pondération stock	29'990.00	- 6'375.35	- 25'042.05
Charge nette	237'471.80	199'136.30	194'949.20
Nombre élèves	1'280	1'238	1'225
Prix de revient par élève	185.52	160.85	159.14

*Catherine de Jesus,
dépositaire des fournitures scolaires*

SECTEUR SANTÉ

Rapport de l'infirmier

Il y a du changement dans le service de santé !

A la fin de l'année scolaire 2010-2011, Mme Geneviève Senti, infirmière scolaire, a pris une retraite bien méritée, après plus de vingt ans passés auprès des écoles primaires et secondaires d'Ecublens.

Depuis la rentrée d'août, M. Alain Bugnon, infirmier, 38 ans, a repris le poste.

Un groupe de santé a également été remis en place, dans le but de développer diverses actions de promotion et de prévention de la santé, à court, moyen et long terme.

Depuis la reprise d'août, M. Bugnon a vu passer dans son bureau, entre 80 et 100 élèves par mois (env. 60 % filles et 40 %

garçons), pour maladies, accidents et/ou situations sociales difficiles.

La promotion des vaccinations dans les différentes catégories d'âges est toujours d'actualité, ainsi que des promotions et préventions, en classe, sur la santé en général (hygiène, alimentation, mobilité, etc.) et les dépistages (acuité visuelle, audiométrie, test couleurs).

Des entretiens avec les parents et les enfants de CIN 2^e année se font tout au long de l'année, afin de pouvoir rencontrer et aider les enfants qui ont des problèmes de santé, à s'intégrer au mieux dans la vie scolaire.

Alain Bugnon, infirmier

RAPPORTS DE LA DIRECTION

Rapport de la doyenne primaire

Six ans ... le temps passe, l'expérience s'acquiert ...

L'année scolaire 2010-2011 sera l'année du QES, questionnaire sur l'environnement socioéducatif de l'établissement. Cet outil proposé par l'ODES (office des écoles en santé) nous a permis de connaître les zones de fragilité et de force de notre établissement, en clair, il a mesuré le climat de notre école. Sans refaire ici une analyse des résultats, le constat est simple: des zones d'ombre sont révélées; comme, par exemple, la sécurité de chacun. Elle est à repenser et à réfléchir afin que chacun puisse travailler et apprendre en toute sérénité.

Les élèves du primaire (ce sont eux qui me concernent principalement) sont heureux de venir à l'école, contents de leur enseignant, de leur classe et des moyens mis en œuvre pour leur permettre d'apprendre. J'en suis ravie, car il me tient à cœur que les élèves soient aidés et soutenus dans leurs apprentissages. L'école doit tenir aujourd'hui plusieurs rôles: instruire, mais aussi élever, éduquer, encadrer et soutenir, tous ses citoyens.

Les enseignants sont, pour certains, inquiets des changements à venir et ceci, à juste titre, car la tâche qui nous attend ces prochaines années est conséquente:

L'accord HarmoS qui rendra, entre autres, l'école enfantine obligatoire.

L'introduction du PER, nouveau plan d'études romand, « bible » des enseignants, qui sera accompagné de nouveaux moyens d'enseignement.

La LEO, loi sur l'enseignement obligatoire, votée et approuvée par le peuple vaudois cet automne, qui entrera en vigueur en 2013 ou 2014.

Parallèlement à ces changements, une nouvelle loi sur l'enseignement spécialisé aura pour conséquence l'intégration dans nos classes d'élèves à besoins particuliers, voire en situation de handicap.

Toutes ces nouveautés vont certes entraîner des remises en question, du travail, plus particulièrement du travail en équipe, mais elles vont aussi permettre à notre école et à ses acteurs de s'adapter à l'évolution de notre société.

Je souhaite que cette école du futur soit une école harmonieuse où chacun puisse apprendre à son rythme et selon ses besoins.

Merci à toutes et à tous pour votre investissement passé, présent et futur.

Isabelle Costa-Rubin, doyenne primaire

RAPPORTS DES DOYEN(NE)S SECONDAIRES

Doyen secondaire VSG/VSO

Une priorité au niveau de nos grands élèves de 9^e année est de les préparer au mieux pour le passage dans le monde post scolaire. C'est une des facettes les plus importantes de mon travail. Si pour nos VSB la voie est gymnasiale pour la très grande majorité d'entre eux, il n'en est pas de même pour nos VSG et nos VSO. Une fois n'est pas coutume, je vous propose ici une statistique des solutions trouvées pour l'ensemble de nos élèves en juillet 2011:

- 37 élèves en VSB ⇒ 30 sont allés au gymnase; 1 à l'école de commerce; 4 en apprentissage et 2 ont été maintenus en 9^e VSB.
- 44 élèves en VSG ⇒ 4 ont obtenu les points pour un RACC II qui permet d'ob-

tenir un certificat en VSB et 11 pour le gymnase en voie diplôme; 16 ont trouvé une place d'apprentissage en entreprise ou en école; 2 ayant réussi leur certificat sont partis en école privée pour tenter d'obtenir un meilleur résultat et atteindre le gymnase; 2 ont été maintenus en 9^e VSG et 9 sans solution ont dû se résoudre à opter pour une mesure de transition de type OPTI (organisme de perfectionnement scolaire de transition et d'insertion professionnelle), ou de préapprentissage.

- 39 élèves en VSO ⇒ 7 ont obtenu les points pour un RACC I qui permet d'obtenir un certificat en VSG; 4 ont trouvé une place d'apprentissage; 1 est parti en école privée; 2 allophones ont été maintenus en 9^e VSO et 25 ont été inscrits dans une mesure de transition.

L'OPTI est une mesure de transition qui se prépare. Si les élèves ont un projet professionnel, qu'ils ont déjà cherché des places, écrit des lettres, ils seront placés avec des jeunes qui ont les mêmes motivations et les cours seront axés sur leurs intérêts. Nous travaillons donc avec le soutien de notre conseillère en orientation pour préparer les élèves aux échéances liées aux mesures de transition. Par exemple, deux journées consacrées à l'approche du monde professionnel, avec la participation de jeunes apprentis et de responsables de formation, ont été organisées à leur intention. Des ateliers ayant pour thème « l'entretien d'embauche » ont également été proposés.

Pour terminer, je remercie les membres de notre conseil de direction ainsi que toutes les personnes œuvrant dans les secrétariats pour leur aide et leur disponibilité.

Thierry Châtelain, doyen secondaire

Doyenne secondaire CYT/VSB et répondante de la formation continue en établissement

Au niveau de la formation continue, l'année 2011 a, à nouveau, été riche en demandes, projets et réalisations. Tout d'abord, les maîtres de classe de 7^e et 9^e années, ainsi que les nouveaux titulaires d'une maîtrise, ont été formés à la gestion

des conseils de coopération, à la rentrée d'août. Cela signifie que tous les maîtres de classe du secondaire ont suivi cette formation et pratiquent le conseil de coopération avec leurs élèves. En conséquence, toutes les classes du secondaire participent désormais au conseil des délégués. Les classes du CYT ont deux délégués et celles de 7-8-9 en ont un. Je ne participe pas aux séances, qui sont menées par Mme Silvia Buompreda et M. Romain Bérard, mais sers de lien entre le conseil des délégués et le conseil de direction.

Une formation sur le CIF (= cours intensif de français) a été mise sur pied à Ecublens et regroupe des enseignantes primaires de la région. Pour la troisième année consécutive, des groupes d'analyse des pratiques professionnelles (APP) se réunissent de manière mensuelle, sous la conduite de Mme Ré.

Pour ce qui est du décanat, un des faits marquants de 2011 aura été la mise en place des nouveaux manuels de français au CYT. Notre établissement a choisi « Mon manuel de français », à la suite d'un après-midi de présentation des deux manuels disponibles par des formatrices de la HEP. Cela implique une nouvelle approche de l'enseignement du français dans laquelle les collègues du CYT5 se sont lancés avec une grande détermination.

Certains cas d'élèves ont aussi mobilisé beaucoup d'énergie, soit parce qu'ils étaient en profonde souffrance et nécessitaient une grande attention, soit parce que leur orientation de fin d'année scolaire posait problème. Le traitement de plusieurs recours a rythmé les dix premiers jours de juillet. Quand il s'agit de fournir au DFJC, en double exemplaire, toutes les pièces justificatives de la décision prise par la conférence des maîtres, cela fait vite une montagne de documents. Les décisions prises par la conférence des maîtres et défendues par la direction ont, pour tous les recours en question, été suivies et confirmées par le DFJC.

L'organisation de la passation des épreuves cantonales en 6^e et 8^e années, les entretiens avec des collègues, des élèves et/ou leurs parents, les conseils aux nouveaux enseignants, les soirées d'information aux parents, la mise en

place des conseils de classe, la gestion des demandes de congé, l'organisation des après-midi de découverte des options spécifiques de VSB sont autant d'activités qui font partie de mon travail de doyenne du CYT et de VSB.

Je profite de l'occasion pour souligner qu'entre doyens, nous travaillons dans une ambiance sereine, pleine de bonne humeur. Nous savons que nous pouvons compter les uns sur les autres et cela m'est précieux, autant qu'indispensable.

Je remercie tous les membres du conseil de direction, avec lesquels nous avons suivi une formation très intéressante sur l'analyse du fonctionnement d'un tel conseil, ainsi que les secrétaires pour leur collaboration efficace.

Laurence Studer, doyenne secondaire

Doyen en charge de la pédagogie compensatoire

Je vous propose un inventaire non exhaustif de mes différentes activités en tant que doyen de la pédagogie compensatoire, qui sans être « *un inventaire à la Prévert* » a parfois des airs « *surréalistes* » !

« [...] une douzaine d'huîtres un citron un pain un rayon de soleil une lame de fond six musiciens une porte avec son paillason un monsieur décoré de la légion d'honneur un autre raton laveur [...] »

- Huitante-et-une cartouches d'encre ou de toner commandées pour les imprimantes de l'établissement.
- Vingt horaires différents créés pour les élèves du groupe d'accueil secondaire (CIF) et modifiés quatre fois par année.
- Deux classes de développement secondaires constituées.
- Soixante-sept élèves suivis pour leurs difficultés à faire leurs devoirs ou à s'organiser.
- Trente-et-une situations d'élèves suivis pour raisons « disciplinaires ».
- Trente-six élèves accueillis à l'espace ressource (lieu de réflexion et de travail où l'élève pourra évaluer les conséquences de son comportement, réflé-

chir à ses responsabilités et chercher des pistes pour un retour en classe dans les meilleures conditions possibles).

- Dix-sept jours d'exclusion temporaire, sanctionnant les comportements d'élèves, distribués.
- Une formation pour apprendre à « Travailler efficacement en équipe de direction » suivie.
- Une journée pédagogique sur les « dys » suivie.
- Un projet de prévention des problèmes de transition vers le monde du travail (LIFT) développé localement.
- Trente-trois listes de diffusion mises à jour.
- Six situations MATAS (module d'activités temporaires et alternatives à la scolarité) suivies.
- Un salon des métiers vécu avec les élèves de DES/2.
- Trente nouveaux signalements au service PPLS d'Ecublens, reçus.
- Sept projets pédagogiques pour des élèves susceptibles de bénéficier de mesures de pédagogie compensatoire, lancés.
- Trente-trois élèves bénéficiant de soutien pédagogique au secondaire, accompagnés.
- Trois signalements au service de protection de la jeunesse, complétés.

J'ai évidemment pu bénéficier de l'aide de mes collègues doyens et de la très bonne ambiance du groupe pour accomplir ces tâches aussi diverses que variées. Sans oublier mes collègues responsables des différentes structures citées ci-dessus. Qu'ils soient remerciés pour leurs compétences et leur dévouement.

Pour conclure, un grand merci à toute l'équipe du secrétariat pour son efficacité et sa disponibilité !

Hugues de Montmollin, doyen

Doyen secondaire, responsable des spectacles et activités scolaires extra-muros

En cette année 2011, je suis rentré dans le vif du sujet en mode monoposte (le travail en double commandes est aux oubliettes).

Dans la partie « gestion de l'établissement », je me suis occupé :

- Des modifications d'horaires pour l'établissement et des remplacements de dernière minute pour le secondaire.
- De la planification et de la gestion des heures d'arrêt, de l'organisation des surveillances de récréations et des nettoyages des préaux.

Dans la partie « prévention, santé et professionnel » :

- De la planification d'activités extrascolaires (FETG, salon des métiers et de la formation).
- De l'organisation des activités de prévention: gendarmerie, dépendances, etc., en collaboration avec mes collègues et Mme Sylvette Menétrey.
- De la planification des vaccinations, avec M. Alain Bugnon, infirmier.

Dans la partie « sportive » :

- De la planification des camps de ski: 6 semaines pour 12 classes du CYT6 et 7VS.
- De la planification des après-midi sportifs pour les classes du secondaire avec les déplacements à la patinoire de Malley.
- De la planification des joutes sportives pour le secondaire.
- De la planification des journées sportives des différents degrés:
 - Pour le primaire, les degrés CYP1/2, CYP2 et DEP ont pu profiter d'une journée de tournois.
 - Les CYT5 et CYT6 ont pour leur part eu pour la première fois droit à un tournoi, suite à une demande émanant du conseil des élèves.
 - Les degrés 8 et 9 ont eu droit au traditionnel tournoi de Noël.

- De l'organisation de la 29^e « traversée du Jura ».

Dans la partie « artistique et culturelle » :

- Organisation des spectacles scolaires tels que la chantée de fin d'année, la première semaine artistique « Ecublens fête la musique » avec la participation du groupe théâtre, de chant en mouvement et des deux chœurs des écoles.
- Avec la création d'une commission culturelle, le team a pu faire venir à Ecublens un groupe de Gospel (pour les classes de 7^e à 9^e années). Le chanteur Gaëtan (pour les classes CIN et CYP1)

Je remercie mes collègues du conseil de direction avec qui je collabore passablement et je trouve que cette interaction est très profitable.

Un grand merci aussi aux secrétaires qui fournissent toujours une montagne de travail et qui ont toujours un sourire (même dans le stress) pour nous répondre.

Paolo Pedruzzi, doyen

Rapport de la cheffe du secteur administratif

Depuis janvier 2006, date d'entrée en vigueur d'« Etacom », un lien étroit a été conservé dans l'administration de l'école pour tous les dossiers dont les charges financières incombent à la commune. Il s'agit, notamment, des camps scolaires et courses d'école, transports et bus scolaire, mobilier et agencement des classes, devoirs et études surveillés, activités culturelles, actions de prévention diverses, réfectoires, coordination Pédibus, patrouilleurs, ainsi que la contribution aux différentes manifestations scolaires organisées par la direction.

La charge administrative sous la responsabilité de la cheffe d'office a considérablement évolué depuis l'entrée en vigueur d'Etacom, particulièrement dans le domaine de l'accueil des enfants dans les réfectoires qui est en constante augmentation. Par voie de conséquence, depuis la mise en œuvre d'Etacom, sa fonction, jusqu'à aujourd'hui, a passé de responsable administrative à adjointe administra-

tive, puis cheffe d'office, pour être reconnue en qualité de cheffe de service à partir du 1^{er} janvier 2012.

En effet, le nombre de collaborateurs sous la responsabilité de cet office s'élève à 23 en 2011. Le rattachement des patrouilleurs à l'office depuis la création de Po-IOuest en 2008, a également contribué à cette augmentation d'effectif et qui va continuer de s'accroître avec l'ouverture d'un APEMS prévu pour la rentrée 2012 dans le futur bâtiment socioculturel.

Le secrétariat du conseil d'établissement, ainsi que celui du comité de l'Entente intercommunale Crissier-Ecublens-St-Sulpice, incombe également à la cheffe d'office.

Certaines tâches cantonales sont restées à charge du secteur administratif des écoles et entrent dans le cadre d'une convention Etat-Commune. Il en va de même pour les tâches effectuées par le personnel cantonal pour la commune. En effet, l'enchevêtrement des activités liées à l'école est tel qu'il est parfois compliqué d'extraire précisément les missions cantonales des missions communales d'un point de vue administratif. Tout est donc mis en œuvre pour que la cohabitation Canton-Commune soit facilitée.

Bien que le travail soit intéressant et des plus varié, la charge administrative, ainsi que les responsabilités sont accrues. Dès lors, et grâce à la compréhension de nos Autorités, une secrétaire à 50 % a été engagée au sein du secteur administratif des écoles au 1^{er} janvier 2011, afin d'épauler la cheffe d'office dans sa fonction. Cela permet également de soutenir administrativement la réalisation de certains projets souhaités par différentes entités, tel Piccolo Voice par exemple, créé en collaboration avec la Commission d'intégration Suisses-Etrangers, et de participer aux différents groupes de travail destinés à l'amélioration de la qualité de vie de l'établissement ou de notre administration communale.

Cette année 2011 a été marquée par un majestueux évènement sportif: World Gymnaestrada. C'est ainsi que plusieurs délégations suisses et étrangères ont été hébergées dans nos bâtiments scolaires de la Coquerellaz et du Pontet du

10 au 16 juillet. Cette fête a été minutieusement préparée par notre commune dans le cadre d'un comité local. Une collaboration étroite a été établie entre le service des bâtiments et notre service afin que nos hôtes soient reçus dans des conditions optimales.

Nous tenons à adresser nos vifs remerciements à la société Actigym Ecublens pour son investissement inconditionnel dans l'organisation de cette manifestation et sa préparation afin que cet évènement se déroule dans une parfaite harmonie, ce qui fût le cas. Ainsi, grâce à cette excellente organisation de la part de cette société, toutes nos classes ont été retrouvées dans un parfait état de fonctionnement pour le retour des enseignants et des élèves à la rentrée scolaire.

Pour terminer, il faut relever la constante augmentation, ces dernières années, des demandes pour une occupation des locaux scolaires par différents organismes (sociétés ou associations sportives, culturelles, écoles de langues étrangères, etc.). L'implication de la cheffe d'office est conséquente dans la gestion de l'attribution des salles en dehors des périodes scolaires, tant au niveau de l'aménagement que de la gestion des clés d'accès à fournir. Grâce à l'excellente collaboration que nous entretenons avec le service des bâtiments, nous pouvons pleinement nous appuyer sur le soutien de ses collaborateurs.

En ma qualité de cheffe d'office, je tiens à adresser mes vifs remerciements à toutes celles et ceux qui œuvrent sans compter leur temps, de près ou de loin, pour le bon fonctionnement de l'école, qu'ils soient fonctionnaires communaux ou cantonaux. Merci également à Mme Pascale Manzini, Municipale, pour sa collaboration et son écoute attentive des affaires scolaires, pour tout son soutien dans les nouveaux projets liés à l'école et l'énergie qu'elle déploie pour le développement de l'accueil des enfants en milieu scolaire.

Sylvette Menétrey, cheffe d'office

RAPPORT DU DIRECTEUR

Corps enseignant

Contrairement aux deux années précédentes, nous n'avons enregistré que relativement peu de changements au niveau du corps enseignant, 7 arrivées contre 7 départs également.

L'ancienne équipe qui organise régulièrement des repas et des fêtes se renouvelle progressivement et les jeunes prennent le relais sous la houlette de quelques « anciens ». Je tiens à remercier sincèrement toutes ces personnes qui, par leur investissement permanent, donnent une âme solide à notre école. Ceci n'est de loin pas le cas dans tous les établissements...

Une équipe « santé » a été créée sous l'impulsion de notre animateur santé. Regroupant toutes les personnes concernées par ce domaine, elle dynamise également l'établissement en proposant, en plus du travail en réseau, des activités à l'attention du corps enseignant. A titre d'exemple, une trentaine d'enseignant(e)s se sont retrouvé(e)s une fois par semaine pendant deux mois pour courir et se préparer pour le quart de marathon de Lausanne. Pari tenu pour tous les inscrits, sous l'appellation ECR (Ecublens Casual Runners) et revêtus d'un t-shirt créé pour la circonstance, la participation a été optimale, même si ce fût très dur pour certain(e)s, notamment pour le soussigné.

Secteur pédagogique

Parmi les dossiers les plus importants qui nous ont occupés cette année, nous pouvons relever:

- Les résultats du questionnaire sur le climat de notre établissement, réalisé sous l'égide de l'ODES (office des écoles en santé), ont été restitués au corps enseignant, aux élèves, ainsi qu'à leurs parents. Dans l'ensemble, ils sont positifs, mais soulignent tout de même quelques points faibles que nous allons devoir combler durant ces prochains mois.
- L'introduction de nouveaux moyens d'enseignement dans de nombreuses disciplines: français, mathématiques, histoire et sciences notamment.

- La préparation de l'introduction du nouveau plan d'études romand (PER) prévue pour la rentrée 2012.
- La pérennisation du nouveau moyen de transmission de l'information par le biais des messageries électroniques.
- La poursuite de la mise en place des conseils de coopération dans toutes les classes de l'établissement, ainsi que des conseils de bâtiments.
- Pour la deuxième fois consécutivement, la cérémonie des promotions a dû être dédoublée au vu du nombre important d'élèves certifiés. Mme Hélène Bruller, dessinatrice de bandes dessinées, nous a fait l'honneur et le plaisir de participer à cette remise des diplômes.

Secteur administratif

La réorganisation de notre secrétariat est maintenant terminée et donne entière satisfaction, même si la masse de travail reste importante pour toutes les collaboratrices.

La rénovation du bâtiment Jupiter est arrivée à son terme et, malgré quelques retards et déboires, nous sommes vraiment satisfaits des importants travaux réalisés. Il reste maintenant le bâtiment Mars – celui qui est le plus en vue depuis la route du Bois – à rénover pour que le Pontet soit « comme neuf » !

L'implantation de l'informatique et d'Internet suit son cours et l'ensemble des sites scolaires de la commune devraient bientôt être opérationnels.

Direction

L'équipe de direction fonctionne à plein régime. Notre mission première est d'apporter aide et soutien au corps enseignant dans son travail au quotidien. Bien sûr que diriger signifie aussi parfois décider, ce qui ne plaît pas forcément à tout le monde. Je soulignerais simplement que toutes les décisions prises font toujours l'objet d'une réflexion et que nous essayons avant tout de faire primer l'intérêt général sur les intérêts particuliers.

Perspectives d'avenir

Les dossiers qui vont nous occuper ces prochains mois ont été énumérés dans

l'introduction de ce rapport. Il y a du pain sur la planche et ceci sans compter notre travail au quotidien qui nous prend la plus grande partie de notre temps. Mais les défis qui nous sont proposés ou que nous nous fixons sont passionnants et motivants. La direction et le corps enseignant sont prêts à les relever !



L'atelier « photos »

Remerciements

Au terme de ce rapport, je tiens à remercier très sincèrement celles et ceux qui collaborent de près ou de loin à la bonne marche de notre établissement, et tout particulièrement:

- les membres du corps enseignant et du conseil de direction,
- le personnel du secrétariat, du service administratif et de la bibliothèque, ainsi que le chauffeur du bus scolaire,
- les différents services parascolaires, à savoir les services psychopédagogique, médical, dentaire et d'orientation professionnelle,
- le personnel du service des bâtiments,
- les membres des autres services communaux et mes collègues chefs de service et d'office,
- les cadres et collaborateurs du département de la formation, de la jeunesse et de la culture,
- mes collègues de la conférence régionale Nord-Ouest lausannoise (CRENOL),
- les membres de la Municipalité et du Conseil communal,
- les membres du conseil d'établissement.

Serge Lugon, directeur

ÉLÈVES

Effectifs (au 31 décembre 2011)

Primaire	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
CIN 1 ^{ère} année	100	0	0	1	0	0	2	103
CIN 2 ^e année	106	1	1	0	0	0	2	110
CYP1/1	114	0	0	2	0	1	1	118
CYP1/2	106	0	0	0	0	0	1	107
CYP2/3	99	0	0	0	0	0	3	102
CYP2/4	100	0	0	2	0	0	0	102
DEP	7	0	0	0	0	0	0	7
Total	632	1	1	5	0	1	9	649

Secondaire	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
CYT5	102	0	0	0	0	0	0	102
CYT6	108	0	0	3	0	1	0	112
7VSB	36	0	0	1	0	0	0	37
7VSG	28	0	0	0	0	0	0	28
7VSO	37	0	0	0	1	1	0	39
8VSB	37	0	0	1	0	0	0	38
8VSG	28	0	0	0	0	0	0	28
8VSO	48	0	0	1	1	0	0	50
9VSB	34	2	0	0	0	0	1	37
9VSG	33	2	0	6	0	3	0	44
9VSO	37	0	0	2	0	0	1	40
DES	20	0	0	1	0	0	0	21
Total	548	4	0	15	2	5	2	576

Total général	Établissement primaire	649 élèves
	Établissement secondaire	576 élèves
		1225 élèves

Récapitulatif par genres de classes

Primaire	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
Cycle initial (CIN)	206	1	1	1	0	0	4	213
Cycles primaires (CYP)	419	0	0	4	0	1	5	429
Développement (DEP)	7	0	0	0	0	0	0	7
Total	632	1	1	5	0	1	9	649

Secondaire	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
Cycle de transition (CYT)	210	0	0	3	0	1	0	214
Voie secondaire baccalauréat (VSB)	107	2	0	2	0	0	1	112
Voie secondaire générale (VSG)	89	2	0	6	0	3	0	100
Voie secondaire à options (VSO)	122	0	0	3	2	1	1	129
Classes de développement (DES)	20	0	0	1	0	0	0	21
Total	548	4	0	15	2	5	2	576

Récapitulatif par communes

	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
Primaire	632	1	1	5	0	1	9	649
Secondaire	548	4	0	15	2	5	2	576
Total	1180	5	1	20	2	6	11	1225

Effectifs moyens

Degré	Nombre élèves	Nombre classes	Moyenne	Plus grands effectifs	Plus petits effectifs
Classes cycle initial					
CIN	213	11	19.36	2/21	4/18
Classes primaires					
CYP1 (degrés 1 et 2)	225	11	20.45	3/24	2/17
CYP2 (degrés 3 et 4)	204	10	20.40	1/23	1/17
Classes secondaires					
Cycle de transition					
5 ^e (CYT5)	102	5	20.40	3/21	2/20
6 ^e (CYT6)	112	6	18.66	2/20	1/17
Voie secondaire baccalauréat					
7VSB	37	2	18.50	1/20	1/17
8VSB	38	2	19.00	1/20	1/18
9VSB	37	2	18.50	1/19	1/18
Voie secondaire générale					
7VSG	28	1	---	---	---
8VSG	28	1	---	---	---
9VSG	44	2	22	---	---
Voie secondaire à options					
7VSO	39	2	19.50	1/20	1/19
8VSO	50	3	16.66	1/18	2/16
9VSO	40	3	13.33	1/15	1/12

Remarques

- 2/17 signifie 2 classes de 17 élèves.
- Les classes de développement primaires et secondaires n'entrent pas dans ces statistiques.

Classes du cycle initial (degrés -2 et -1)

On constate que, par rapport à 2010, le nombre de classes a diminué d'une unité, avec six élèves en moins dans ce secteur. Le nombre moyen d'élèves par classe est de 19.36, ce qui correspond parfaitement à la norme (de 18 à 20).

Classes des cycles primaires (degrés 1 à 4)

Le nombre d'élèves a augmenté de 22 unités par rapport à 2010, suite à l'ouverture d'une classe dans le premier cycle. La moyenne des effectifs est donc passée à 20.42 élèves par classe, ce qui nous amène à un très léger dépassement par rapport au maximum de la norme (de 18 à 20).

Classes secondaires (degrés 5 à 9)

L'effectif a diminué de 24 unités par rapport à 2010.

En raison d'une diminution de l'effectif du degré 5, une classe a dû être fermée au cycle de transition. Dans ce secteur, la moyenne des élèves par classe est de 19.45 et se situe tout à fait dans la norme.

En voie secondaire baccalauréat (VSB), la moyenne est de 18.66 élèves par classe, ce qui est extrêmement bas par rapport à la norme (24).

La fermeture d'une classe de 7^e voie secondaire générale l'année passée, a fait qu'une classe de 8^e voie secondaire générale a dû être fermée cette année.

En voie secondaire générale (VSG), la moyenne est passée à 25 élèves par classe, ce qui nous amène à un dépassement par rapport à la norme (24).

En voie secondaire à options (VSO), nous constatons que l'effectif du degré 7 est toujours très lourd. Celui du degré 8 dépasse aussi la norme, alors que le degré 9 est en dessous de la norme (de 14 à 16).

Classes de développement

Notre établissement compte 1 classe de développement primaire (DEP – 7 élèves) et 2 classes de développement secondaires (DES/1 et DES/2 – 21 élèves). Ces classes continuent à avoir toute leur raison d'être par rapport aux grandes difficultés scolaires que rencontrent certains élèves.



Les élèves dans la cour du Pontet, devant le radio bus

Orientation au CYT 6

93 élèves ont terminé leur deuxième année du cycle de transition. L'orientation a donné les résultats suivants:

- **29** élèves en VSO (31.2 %)
- **29** élèves en VSG (31.2 %)
- **35** élèves en VSB (37.6 %).

Élèves libérés – prolongations de scolarité

122 élèves ont été libérés en juillet 2011. Ils se répartissent de la manière suivante:

- 9^e voie secondaire baccalauréat: **35** élèves, dont **35** ont obtenu leur certificat.
- 9^e voie secondaire générale: **42** élèves, dont **40** ont obtenu leur certificat.
- 9^e voie secondaire à options: **37** élèves, dont **33** ont obtenu leur certificat.
- 8^e voie secondaire générale: **4** élèves sans certificat (attestation).
- 8^e voie secondaire à options: **2** élèves sans certificat (attestation).
- Classes de développement: **2** élèves ont reçu une attestation de fin de scolarité.

45 prolongations de scolarité ont été accordées par la direction des écoles.

Recours

4 recours ont été déposés au DFJC concernant une demande d'orientation en VSB, une contestation d'enclassement à l'établissement de Crissier, un refus de ½ point pour une promotion en 8VSB et un refus d'une prolongation de scolarité (redoublement volontaire) décidé par la conférence des maîtres.

Les 4 recours ont été rejetés par le DFJC.



Salle de reprographie du Pontet

Secteur administratif

REFECTOIRES SCOLAIRES

Le prix du repas varie de Fr. 4.50 à Fr. 14.- et ce en fonction du salaire des parents. Cette année encore, la participation des parents a couvert le prix des repas facturés. La commune d'Ecublens couvre les frais d'exploitation (rémunération des responsables, rémunération des auxiliaires, achat de petit matériel) par une participation aux dépenses dans son entier. La participation communale à cette prestation, non compris les coûts des locaux et des prestations internes, est de Fr. 18.49 par repas.

En mai 2011, un accroissement des demandes d'inscriptions pour nos réfectoires a été relevé. Dès lors, une attestation de l'employeur a dû être fournie par les parents permettant de justifier d'une place dans l'un de nos réfectoires. Au final, il s'est avéré que la majorité des parents demandeurs ont pu justifier d'un besoin réel pour un accueil de midi. A partir de ce moment, et pour permettre de répondre à toutes les demandes, il a fallu organiser deux services au réfectoire de la Coquerellaz. Afin d'assurer un encadrement optimal des enfants, il a été nécessaire de compléter le personnel par l'engagement de trois personnes auxiliaires supplémentaires (une au Pontet et deux à la Coquerellaz) et augmenter légèrement le taux d'activité des personnes déjà en place.

Pour le Croset, l'accueil des enfants à la cantine Maillefer, servi par le restaurant Novae, a été interrompu au 30 juin 2011, suite à la cessation d'activité de Novae due à la fermeture du restaurant Maillefer. Dès lors, un nouveau réfectoire a été aménagé au collège du Croset dans les salles des sociétés. Durant le temps nécessaire à la réalisation des travaux (création d'une cuisine), les enfants ont été accueillis dans les abris de la PC. Le nouveau réfectoire du Croset est fonctionnel depuis le 1^{er} novembre 2011. Sa capacité d'accueil peut s'étendre jusqu'à 40 places.

Depuis 2010, l'entreprise Croq'midi livre les repas pour nos trois réfectoires. Ce prestataire donne satisfaction et répond bien à

nos besoins. Le contrat a donc été reconduit pour l'année scolaire 2011-2012.

Désormais, à fin 2011, nous pouvons compter sur trois réfectoires opérationnels:

Réfectoire du Pontet

Il accueille entre 45 et 60 enfants par jour.
Encadrement: 5 adultes



Réfectoire de la Coquerellaz

Il accueille entre 55 et 75 enfants par jour.
Encadrement: 6 adultes



Réfectoire du Croset

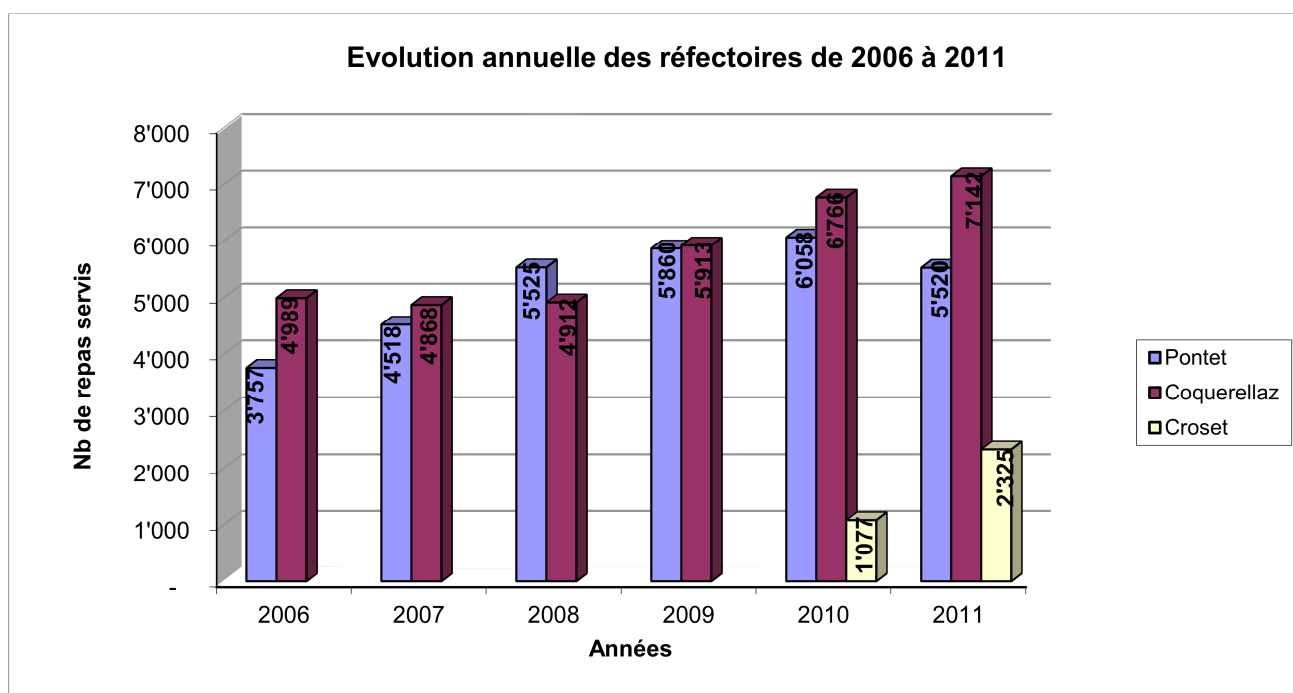
Il accueille entre 18 et 24 enfants par jour.
Encadrement: 2 adultes



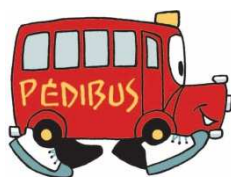
Formation professionnelle

Dans l'objectif de consolider les connaissances éducatives de notre personnel des réfectoires, une formation d'analyse des pratiques professionnelles a été mise sur pied pour toutes nos collaboratrices, à raison de 1,5 heure mensuelle, en groupe, pendant les périodes scolaires, depuis début 2011. Ainsi, toutes nos collaboratrices ont l'occasion de partager les problématiques rencontrées au quotidien dans leur fonction et de trouver des solutions adaptées aux situations. Cette formation est dispensée par Mme Marianne Ré, analyste transactionnelle et consultante en éducation.

Nous tenons à adresser nos vifs remerciements à nos Autorités pour l'effort consenti à l'accueil de midi pour nos écoliers, ainsi qu'à l'ensemble du personnel de nos réfectoires pour toute leur créativité, dévouement et motivation.



PÉDIBUS



Coordinatrices – Responsables:

- Mme Virginie Wipfli (Coquerellaz), jusqu'au 23 août 2011
- Mme Eskander, depuis le 25 août 2011.

La ligne rouge de la Coquerellaz a été opérationnelle jusqu'au 1^{er} juillet 2011. Malheureusement, elle a pris fin dès la rentrée d'août, faute de nouvelles inscriptions.

La ligne du Croset a repris à la rentrée d'août avec quelques nouvelles inscriptions grâce à la coordination de Mme Eskander.

Malgré les efforts consentis à la promotion de nouvelles lignes, ceux-ci n'ont pas donné les résultats escomptés. En effet, le concept du pédibus basé sur l'entraide et le bénévolat n'est pas toujours compatible avec l'emploi du temps des parents.

L'administration communale reste cependant à disposition pour encourager toute initiative nouvelle qui viendrait à sa connaissance.

Effectif au 31 décembre 2011:

Ligne rouge – Coquerellaz jusqu'au 1^{er} juillet 2011

Conducteurs-trices	7 personnes
Enfants	7

Ligne jaune – Croset – depuis le 25 août 2011

Conducteurs-trices	3 personnes
Enfants	4

Voici les activités réalisées en 2011:

25 janvier

Participation de la coordinatrice de la Coquerellaz à la séance d'information aux parents des futurs élèves CIN (cycle Initial).

16 juin

Repas de fin d'année organisé par la coordinatrice de la Coquerellaz.

1, 2 et 3 avril

Week-end des bénévoles à Morgins au Chalet des Alouettes.

24 août

Séances aux réfectoires de la Coquerellaz et du Pontet avec les parents pour la mise en route de ligne existante ou nouvelle.

Papillon

Pour tous les enfants des écoles enfantines, Pensez au Pédibus d'Ecublens !

Mais qu'est-ce donc que le Pédibus ?
C'est un groupe d'élèves qui forment un bus pour se rendre à l'école.



Mais qui conduit le Pédibus ?
Les parents des élèves qui participent au Pédibus, accompagnent à tour de rôle, les élèves sur le chemin de l'école.



Mais où et comment ?
Les enfants attendent 'le Pédibus' au point de ralliement prévu, pour cheminer avec lui jusqu'à l'école ou jusqu'à l'arrêt le plus proche de la maison.



Avantages pour les enfants :

- apprentissage de l'autonomie
- sécurité
- bénéfiques et privilèges de l'activité physique

Avantages pour les parents, les grands-parents ou les mamans de jour :

- partage des trajets, donc gain de temps
- gratuité du service
- soutien de la Direction des écoles d'Ecublens

www.ecoles-ecublens.ch

Patrouilleurs

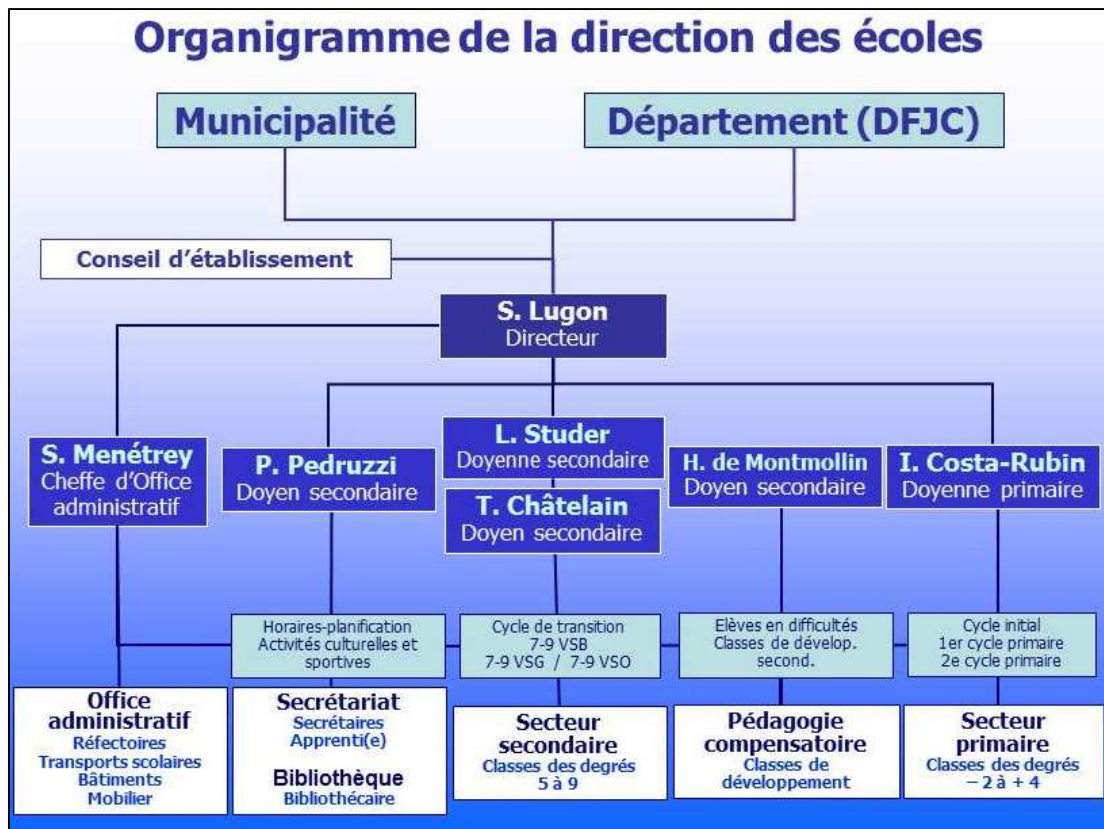
Les patrouilleurs scolaires dépendent du secteur administratif des écoles depuis la création de PoOuest en 2008. Ils sont au nombre de 8 en 2011 pour notre commune, dont 2 pour le collège de la Coque-rellaz, 4 pour le collège du Croset et 2 pour celui d'Epenex.

Les horaires de présence sont le matin de 7 h 50 à 8 h 20 et de 11 h 45 à 12 h 15. L'après-midi de 13 h 15 à 13 h 45 et de 15 h 15 à 15 h 45 pour chaque collège, sauf le mercredi après-midi. L'horaire complet d'un patrouilleur est donc d'une dizaine d'heures hebdomadaires. Certains postes sont assumés par deux personnes qui se répartissent les heures de présence.

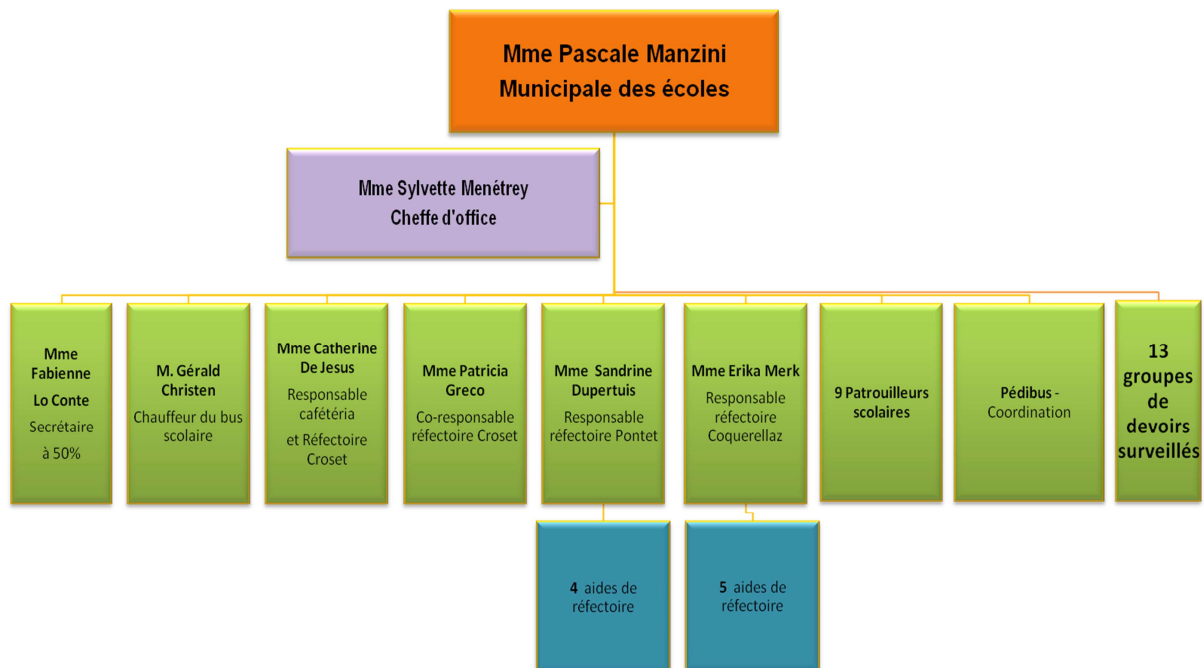
Avant de pouvoir exercer sa tâche de manière officielle, chaque patrouilleur reçoit une formation sur son lieu de travail par M. Arcangelo Papotto, appointé, spécialiste « Prévention & partenariats » de PoOuest. La commune fournit les vêtements et la palette nécessaires à leur activité.

Nous tenons à leur adresser nos vifs remerciements pour leur travail précieux et important pour la sécurité des enfants, qu'ils effectuent tout au long de l'année qu'il vente ou qu'il neige !





Organigramme du secteur administratif des écoles



◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Entente intercommunale Crissier – Ecublens – Saint-Sulpice pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS



Comité

Le comité se compose comme suit:

Présidente:

Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale à Ecublens.

Membres:

- M. Jean-Pierre Jaton, Conseiller municipal à St-Sulpice, *jusqu'au 30 juin 2011*
- M. Michel Walter, Conseiller municipal à Crissier, *jusqu'au 30 juin 2011*
- M. Yves Allemann, Conseiller municipal à St-Sulpice, *dès le 1^{er} juillet 2011*
- Mme Michelle Beaud, Conseillère municipale à Crissier, *dès le 1^{er} juillet 2011*.

Il est secondé par trois collaborateurs de la Commune d'Ecublens, à savoir:

Secrétaire:

Mme Sylvette Menétrey, cheffe d'office à la direction des écoles.

Caissier:

M. Claude Salzman, boursier communal.

Gestion du personnel:

Mme Françoise Oliva, cheffe du personnel.

Il s'est également entouré de M. Serge Lugon, directeur des écoles, pour les problématiques directement liées à l'école,

ainsi que de M. Ramiro Canedo, chef du service des bâtiments de la commune d'Ecublens, depuis le départ à la retraite de M. Ronald Meuter dès le 1^{er} mai 2011, pour tous les conseils liés à l'entretien du bâtiment.

Le personnel

La composition du personnel se présente comme suit:

- M. Alain Reymond, intendant (100 %), *jusqu'au 30 septembre 2011*
- M. François Jeandet, animateur (100 %), puis responsable du chalet et animateur, *dès le 1^{er} septembre 2011*
- M. Xavier Vanden Broeck, cuisinier (80 %)
- Mme Carmen Premand, aide de cuisine (80 %)
- Mme Paulette Joris, responsable de l'entretien (60 %)
- Mme Rose-Marie Monay Helfenstein, aide de ménage (20 %), *jusqu'au 15 avril 2011*
- M. Bertrand Maret, aide animateur (100 %), *jusqu'au 15 avril 2011*.

En raison des travaux, le personnel a vu son temps de travail diminuer en 2011. Il a cependant dû effectuer une permanence pour la présence au chalet pendant le temps des travaux. Il a exécuté les nombreux déménagements de mobilier nécessaires pour libérer les différents espaces en vue des travaux. Il n'a pas été utile à l'Entente de faire appel à une entreprise spécialisée pour le nettoyage des chantiers après les travaux du chalet. Enfin, le personnel a aussi participé à divers travaux d'aménagement ou de peinture, ainsi qu'au rangement complet du chalet.

L'Entente a fait les démarches auprès des assurances pour savoir dans quelle mesure elle pourrait obtenir une indemnité pour le chômage technique du personnel. Malheureusement, aucune indemnisation ne peut être octroyée en cas de chômage technique provoqué par des travaux d'entretien sur l'outil de travail.

Il a été clairement signifié au personnel qu'aucun jour de vacances ou d'heures

supplémentaires ne serait à rattraper en 2012, les compteurs ayant été mis à zéro.

Remaniement de l'équipe au chalet

Après 5 années d'insatisfaction sur la qualité du travail de l'intendant aussi bien dans ses relations avec l'Entente, le personnel ou les enseignants, l'Entente a décidé de se séparer de ce dernier et de remanier l'équipe du personnel au chalet Les Alouettes.

C'est M. François Jeandet, animateur, qui a repris, dès le 1^{er} septembre 2011, la responsabilité du chalet. Son poste se décline avec une charge de 20 % en tant que responsable administratif et de conciergerie et de 80 % pour l'animation. Le poste d'intendance n'est pas remplacé et un contrat forfaitaire de maintenance des extérieurs (jardins et déneigement) est conclu. De plus, il est convenu que l'Entente rémunèrera un accompagnateur par classe, choisi par les enseignants, venant en appui à ces derniers. Le comité de l'Entente espère ainsi satisfaire aux différentes demandes et besoins formulés par les enseignants et le personnel tout au long de la dernière législature.

Enfin, un avis de droit a démontré à l'Entente intercommunale qu'elle ne pouvait être l'employeur du personnel des Alouettes. Ce dernier doit être soumis à un règlement du personnel en tant que personnel administratif. C'est donc à la ville d'Ecublens que les communes de Saint-Sulpice et Crissier ont donné la délégation de compétence. Ainsi, dès le 1^{er} janvier 2012, le personnel des Alouettes sera colloqué selon le règlement du personnel communal d'Ecublens.

Occupation du chalet

En raison des importants travaux de rénovation énergétique du chalet, du 15 avril au 31 décembre, le chalet n'a été occupé que pendant 14 semaines en 2011, à savoir:

Camps d'hiver	13 semaines
Camp de ski des relâches	1 semaine
Ecole à la montagne	travaux.

Camps scolaires

Ce sont les enseignants qui accompagnent en général deux classes pendant une semaine. L'organisation de la journée pendant les camps scolaires se fait en accord avec l'animateur et les enseignants. Pour les camps scolaires d'hiver, un moniteur vient s'ajouter au personnel et c'est le chef de camp (un enseignant) qui organise la journée de camp, toujours en accord avec l'animateur.

Colonies

Les colonies n'ont pas pu avoir lieu en 2011 en raison des travaux de rénovation du chalet. Seul le camp de ski des relâches de février a été organisé sous la responsabilité de M. Reymond.

Locations

Le chalet a été occupé à 11 reprises, pendant le week-end.

Le traditionnel week-end de ski des enseignants des trois communes s'est déroulé les 22 et 23 janvier 2011.

Travaux

Un préavis commun aux trois communes de l'Entente a été, à fin 2010, adopté pour une rénovation énergétique du chalet. Il a été, de plus, planifié de mettre à profit la période de non occupation du chalet pour faire des travaux d'entretien, ainsi qu'une transformation en vue de la création d'un bureau à l'entrée du chalet pour le responsable.





Selon le préavis voté par les 3 Conseils communaux, les travaux de rénovation énergétique devaient durer du 1^{er} avril au 31 août 2011. Malheureusement, ce n'est qu'à mi-juin que le Canton du Valais a délivré son autorisation permettant le début des travaux. Ce décalage n'a pu être rattrapé par les différentes entreprises. A cela est venu s'ajouter une interdiction de la commune de Troistorrens d'exploiter le chalet tant qu'il y aurait des échafaudages et des entreprises travaillant dans le chalet. Ce n'est que le 21 décembre 2011 que l'Entente intercommunale a pu obtenir l'autorisation d'exploiter le chalet avec l'accueil d'enfants.

Nous remercions l'aide précieuse du personnel administratif d'Ecublens, membre de l'Entente, pour tout le travail accompli pendant l'année en faveur du personnel et du chalet « Les Alouettes ». Nous remercions aussi ce dernier pour le travail accompli auprès des enfants accueillis à Morgins.

